2017
RAPPORT ANNUEL

Programme CanadaGAP
245 place Menten, bureau 312
Ottawa (Ontario)
K2H 9E8
Tél : (613) 829-4711
Téléc : (613) 829-9379
info@canadagap.ca

CANADAGAP®

www.canadagap.ca

CANADAGAP®

Salubrité des fruits et légumes frais

Rapport annuel 2017

CanadaGAP® est un programme de salubrité alimentaire conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs, des remballeurs, des entrepositaires, des grossistes et des courtiers de fruits et de légumes. Il vise à faciliter la mise en œuvre de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'entreprises de produits frais. Les services d'audit et de certification dans le cadre du programme sont exécutés par des tierces parties, des organismes de certification accrédités. L'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI –Global Food Safety Initiative), après avoir fait une évaluation comparative des options B, C et D du programme, a reconnu officiellement qu'elles étaient conformes à ses exigences.

Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et les légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts gouvernementaux du Canada. Ils sont destinés aux entreprises qui mettent en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et qui maintiennent un programme de salubrité alimentaire efficace. Les guides sont fondés sur une analyse rigoureuse des risques selon les sept principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) reconnus à l'échelle internationale. Les documents du programme sont offerts gratuitement sur le site Web de CanadaGAP, à www.canadagap.ca.

L'année 2017 a marqué le neuvième anniversaire de l'accès à la certification CanadaGAP pour les producteurs de fruits et légumes frais. En entrant dans notre dixième année de fonctionnement, nous nous devons de réfléchir aux importants progrès accomplis par les producteurs qui ont mis en œuvre des programmes de sécurité alimentaire rigoureux au sein de leur entreprise agricole. Au fil des ans, le programme a eu la chance de pouvoir compter sur le soutien incomparable de l'industrie canadienne ainsi que sur l'engagement et les efforts d'une équipe dévouée d'employés, d'administrateurs, d'intervenants et de participants.

Au cours de 2017, les adhésions ont continué d'augmenter de façon constante. On compte maintenant plus de 3 100 entreprises participantes au Canada et aux États-Unis. Le programme reçoit un solide appui de la part des secteurs canadiens du commerce de détail, de la transformation et des services alimentaires et bénéficie d'une reconnaissance internationale au sein de l'ensemble des marchés d'exportation aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie.

Principales réalisations

L'année 2017 a été très chargée et très productive à CanadaGAP. En voici les principales réalisations :

- **Reconnaissance gouvernementale :** En 2017, CanadaGAP a obtenu la pleine reconnaissance du gouvernement en vertu du *Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments*. Veuillez vous référer à la section suivante pour savoir ce que cela signifie pour le programme CanadaGAP et pour les entreprises ayant la certification CanadaGAP.

- **Une nouvelle évaluation comparative** du programme CanadaGAP par rapport aux exigences de la version 7 du document maître de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI) a été entreprise au cours de l'été et se poursuivra jusqu'à l'hiver 2018. Le nouveau processus d'analyse comparative de GFSI comprendra une évaluation au bureau de CanadaGAP.

- **Audits à l'improviste :** Afin de répondre aux nouvelles exigences d'équivalence de GFSI, CanadaGAP a instauré les audits à l'improviste le 1er avril 2017. En vertu de ce nouvel élément du programme, les organismes de certification sélectionnent chaque année 5 % des entreprises certifiées par CanadaGAP pour la tenue d'un audit à l'improviste en les avisant tout au plus de 2 à 5 jours à l'avance. D'un point de vue logistique, cette nouvelle exigence peut représenter un défi pour les organismes de certification et les participants au programme puisqu'il est déjà difficile de planifier des audits lorsque des activités dépendent des conditions météorologiques, par exemple les récoltes, et que certaines cultures sont sujettes à des fluctuations saisonnières. Toutefois, malgré ces obstacles, CanadaGAP est déterminée à appliquer le programme d'audits à l'improviste pour maintenir l'intégrité et la crédibilité de sa certification.

- **Fraude alimentaire :** Également dans le contexte de l'évaluation comparative de GFSI, CanadaGAP a ajouté de nouvelles exigences à la norme de 2017 concernant l'évaluation et la gestion des risques liés à la fraude alimentaire. La fraude alimentaire est définie comme étant tout acte délibéré ou volontaire visant l'altération d'un produit alimentaire à des fins de gain financier, qui pourrait avoir un effet néfaste sur la santé des consommateurs. Pour faciliter la mise en œuvre des nouvelles exigences relatives à la fraude alimentaire et la vérification de leur respect par les auditeurs, CanadaGAP a publié plus tôt cette année une note à l'intention des participants au programme, des auditeurs et des organismes de certification afin de les informer davantage sur la tenue à jour du nouveau registre U.

- **Hausse des inscriptions à l'option D** : En 2017, l'intérêt manifesté par les exploitations de remballage, de commerce en gros et de courtage pour la certification CanadaGAP a continué de progresser à un rythme régulier. L'évaluation comparative de l'option D pour les activités de remballage et de commerce en gros a été réalisée avec succès par l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI) en 2016. Soixante-dix-neuf exploitations de remballage, de commerce en gros et de courtage possèdent maintenant la certification CanadaGAP. La demande des consommateurs pour une certification liée à la chaîne d'approvisionnement continue de faire augmenter le nombre d'inscriptions à l'option D.

- **Guides en espagnol** : Pour la première fois en 2017, CanadaGAP a publié une version en espagnol de ses guides sur les produits de serre et sur les fruits et légumes en réponse à un nombre croissant de demandes à ce sujet.

- **Ressources sur la FSMA** : Également en réponse à la demande d'utilisateurs, CanadaGAP a élaboré et publié une série de ressources afin d'aider les entreprises certifiées par CanadaGAP à comprendre les répercussions de la *Food Safety Modernization Act* (loi sur la modernisation de la salubrité des aliments) des États-Unis sur leurs exportations ou leurs activités basées dans ce pays. Ces ressources comprennent les documents suivants, qui sont accessibles sur le site Web de CanadaGAP dans la page intitulée « Liens connexes sur la salubrité des aliments » :
    - Renseignements sur le programme de vérification des fournisseurs étrangers (*Foreign Supplier Verification Program*) pour les entreprises qui exportent aux États-Unis
    - Comparaison entre les exigences du programme CanadaGAP et celles du Règlement sur la salubrité des fruits et légumes frais (*Produce Safety Rule*) des États-Unis
    - Document permettant de vérifier si votre exploitation est soumise au Règlement sur les mesures préventives (*Preventive Controls Rule*) des États-Unis
    - Liens vers des sources externes proposant des renseignements utiles sur les échéanciers de mise en œuvre, les exceptions et les exclusions, les diagrammes fonctionnels, etc.

- **Durabilité :** L'an dernier, CanadaGAP s'est allié à la North American Potato Sustainability Initiative (PSI) pour offrir des audits de vérification pour les producteurs de pommes de terre. Les premiers audits effectués dans le cadre de la PSI ont eu lieu à la fin de 2016 et au début de 2017, durant la saison d'expédition des pommes de terre de transformation. Neuf auditeurs de CanadaGAP ont réussi la formation connexe pour les exigences de la PSI.

Reconnaissance gouvernementale

CanadaGAP a annoncé avec plaisir l'obtention de la pleine reconnaissance du gouvernement en mars 2017. Ce sceau d'approbation des gouvernements fédéral et provinciaux place le programme de façon avantageuse dans le contexte de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la salubrité alimentaire au cours de la prochaine année. CanadaGAP est reconnu comme un « système modèle » au chapitre des mesures préventives en salubrité alimentaire, que les exploitations de produits frais devront appliquer en vertu du *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*.

La pleine reconnaissance gouvernementale aux termes du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments du gouvernement canadien est offerte aux programmes de salubrité alimentaire mis au point au Canada qui satisfont à toutes les exigences gouvernementales d'un programme techniquement viable et efficacement exécuté. Pour l'obtenir, CanadaGAP a entrepris en 2004 une démarche à long terme qui a débuté par un examen technique des exigences en matière de salubrité alimentaire établies pour des denrées précises. Le processus d'obtention de la pleine reconnaissance comprend plusieurs étapes :

Étape	Éléments examinés	Entité chargée de l'examen	Date d'achèvement
Examen technique de la norme	• Modèles génériques HACCP (propres à certains produits) • Guides sur la salubrité des aliments	Représentants du gouvernement du Canada (fédéraux et provinciaux)	2004-2012
Examen technique du système de gestion	• Guide et procédures de gestion du Programme • Listes de contrôle de l'audit • Documents de formation des auditeurs	ACIA	2014-2015
Audit tierce partie pour évaluer la mise en œuvre et l'exécution du Programme	• Audit du bureau national • Évaluations des organismes de certification • Audits en présence de témoins à l'exploitation	Auditeur tiers et organismes d'accréditation	2015-2016
Évaluation gouvernementale des résultats de l'audit tierce partie	• Rapport de l'audit tierce partie • Évaluations de l'accréditation • Rapports des audits en présence de témoins	Représentants du gouvernement du Canada (fédéraux et provinciaux)	2016-2017

CanadaGAP est fier d'avoir reçu une lettre de reconnaissance officielle du président de l'ACIA, M. Paul Glover, en septembre 2017.

Première rangée (de g. à dr.) : Barbara Jordan (ACIA), Richard Arsenault (ACIA), Heather Gale (CanadaGAP), Tim Mellor (CFIA), Robyn Edwards (ACIA). Deuxième rangée (de g. à dr.) : Martin Firth (ACIA), Iliyan Staykov (ACIA), Paul Glover (CFIA), Mylène Rochon (ACIA), Amelia Balsillie (CanadaGAP), Boubacar Sidibe (ACIA).

De gauche à droite : Amelia Balsillie (CanadaGAP), Paul Glover (ACIA) et Heather Gale (CanadaGAP)

Partenariat de CanadaGAP avec l'ACIA

Pour assurer une harmonisation continue des exigences du programme avec les initiatives et les attentes du fédéral en matière de réglementation, CanadaGAP s'est associé avec l'ACIA à d'autres égards.

- Discussions de nature technique avec l'ACIA sur le projet de *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada :* depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* en 2012, CanadaGAP a participé à plusieurs discussions avec l'ACIA. En 2015, CanadaGAP a formulé des commentaires techniques sur une version antérieure du *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada,* ce qui a conduit à de nouvelles consultations au sein de l'industrie des produits frais pendant que l'on examinait et on peaufinait le *Règlement* au cours de 2016-2017. D'autres discussions ont eu lieu en 2017 pour déterminer comment aligner les exigences techniques de CanadaGAP sur le nouveau *Règlement* qui devrait entrer en vigueur en 2018.

- CanadaGAP a également participé à l'élaboration de la Politique de certification privée de l'ACIA. Des commentaires techniques relatifs à la politique ont été fournis, et CanadaGAP a été choisi comme programme pilote pour une visite sur place de l'ACIA dans le but d'évaluer le politique en action dans une exploitation certifiée par CanadaGAP. Le programme participera également à l'essai de l'outil d'évaluation mis au point par l'ACIA pour comparer les plans de certification du secteur privé aux exigences réglementaires.

Compte rendu du Conseil d'administration

Assemblée générale annuelle

CanAgPlus, la société qui détient et exploite le programme CanadaGAP®, tient son assemblée générale annuelle (AGA) chaque année, en décembre. Un certain nombre de résolutions ont été examinées à l'AGA de 2016. L'une d'elles a été soumise au Conseil d'administration qui présentera un rapport à ce sujet à l'AGA de cette année.

Le Conseil d'administration est composé de huit administrateurs bénévoles. Conformément aux règlements établis par les organisations fondatrices de la société, quatre administrateurs sont approuvés par le Conseil canadien de l'horticulture (CCH), deux par l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL); les deux autres administrateurs n'ont pas à être approuvés par le CCH ou l'ACDFL. Les administrateurs siègent pendant un mandat de deux ans et quatre administrateurs sont élus chaque année. Par conséquent, quatre administrateurs seront élus ou réélus à l'AGA 2017, le 6 décembre.

Le Conseil et les employés tiennent à remercier l'administrateur sortant Dean Thomson. Dean cultive et exploite un verger de pommes de 400 acres en Montérégie, au Québec. Ancien président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, Dean a siégé à de nombreux conseils d'administration et à un conseil local. Il a en outre été maire de St-Paul d'Abbotsford pendant un mandat. Il a aussi présidé le Comité national pour la protection des cultures du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) pendant plus de cinq ans. Dean contribue de façon active à l'orientation du programme à titre de membre du Conseil depuis 2015. Son mandat se terminera à l'AGA de 2017. Nous remercions Dean pour ses services au sein du Conseil d'administration de CanAgPlus et lui souhaitons tout le succès possible dans l'avenir.

Président et vice-président du Conseil

Le président et le vice-président du Conseil d'administration sont élus chaque année. Actuellement, Jack Bates est président, et Hugh Bowman est vice-président. Les membres du Conseil se réunissent en personne deux fois par année et tiennent régulièrement des conférences téléphoniques. La liste complète des administrateurs et leurs biographies sont présentées en ligne, à : http://www.canadagap.ca/fr/about-us/governance/.

Examen de la gestion du programme

Chaque année, en juin, des membres de la haute direction et du Conseil effectuent l'examen de gestion. Parmi les sujets abordés au cours de l'examen figurent :

- les demandes de modification au programme
- le rendement des organismes de certification CanadaGAP
- les plaintes et leur traitement
- les résultats des audits internes
- la formation entreprise par des auditeurs et les résultats obtenus
- l'affectation des ressources
- les politiques sur les conflits d'intérêts et sur la confidentialité, entre autres.

Comité consultatif des intervenants du programme CanadaGAP

CanadaGAP a un Comité consultatif des intervenants, dont les membres sont nommés par le Conseil et dont le rôle est d'examiner les demandes de changements techniques aux documents du programme. Le Comité se réunit en personne tous les étés et tient des conférences téléphoniques au besoin. À la réunion du Comité en juin 2017, l'ordre du jour était encore bien rempli. Chaque année, CanadaGAP reçoit des dizaines de demandes de changements à apporter aux guides de salubrité alimentaire, à la Liste de contrôle de l'audit et à divers autres documents techniques. Chaque demande fait l'objet d'un examen et d'une recherche par le personnel, et les changements recommandés sont soumis au Comité pour discussion et rétroaction.

Cette année, des changements sont apportés à la structure et au mandat du Comité. À compter de 2017, les mises en candidature pour siéger au Comité seront acceptées annuellement et les nominations faites par le Conseil viseront des mandats de un, deux ou trois ans. Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature par l'entremise du processus utilisé à cette fin durant l'été chaque année. Il convient de souligner que, bien que la représentation des groupes de culture demeure importante, un certain nombre de postes du Comité sont maintenant réservés à des spécialistes en salubrité alimentaire.

Communications aux membres et aux médias

L'année 2017 a été riche en communications à CanadaGAP. Une employée de CanadaGAP s'occupe désormais à temps plein de la gestion des communications et des activités de rayonnement. Elle répond également aux demandes de renseignements des membres à titre de ressource technique. Outre le soutien aux membres et les communications, Amelia Balsillie gère les relations avec d'importants intervenants externes. Cela inclut un travail de coordination avec des fournisseurs de services parallèles et complémentaires, dont ceux qui offrent des applications logicielles comme la Gap App, le gestionnaire de champs PRO de Financement agricole Canada et d'autres services de même nature.

CanadaGAP a diffusé un grand nombre de communiqués cette année. Le remaniement de la page « Foire aux questions » de notre site Web, www.canadagap.ca, ainsi que la refonte complète du site et son lancement cet automne figurent parmi nos activités de communication importantes.

La couverture médiatique de CanadaGAP demeure soutenue. Encore une fois, CanadaGAP a été invité à soumettre des articles à la Global Food Safety Resource (GFSR), et fera l'objet d'un article dans le numéro annuel du *Grower* consacré à la salubrité alimentaire. La liste complète des articles est présentée sur le site Web de CanadaGAP, à : http://www.canadagap.ca/fr/media/articles/.

Promotion, éducation et sensibilisation

CanadaGAP participe à un grand nombre d'initiatives d'éducation et de sensibilisation. Voici la liste des activités et des présentations auxquelles l'organisme a participé en 2017 :

Mois	Activité - sujet	Lieu
Janvier	Présentation au Bureau de la salubrité et des rappels d'aliments de l'ACIA	Ottawa, Ont.
Janvier	Stand de CanadaGAP au Pacific Agriculture Show et présentation à la séance sur les bleuets	Abbotsford, C.-B.
Février	Participation à l'audience publique de la FDA sur les partenariats stratégiques visant à améliorer la salubrité des aliments importés	Webinaire
Février	Présentation à une journée agricole du MAPAQ	L'Assomption, QC
Février	Participation à l'Ontario Fruit and Vegetable Convention	Niagara Falls, Ont.
Février-avril	Sondage auprès des participants au programme sur de possibles conseils d'experts de CanadaGAP	Ottawa, Ont.
Février-mars	Participation aux séances de consultation sur le projet du *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*	Ottawa, Ont.
Février-mars	Présentation et participation à la Conférence mondiale sur la salubrité alimentaire – conférences téléphoniques et réunions du Groupe de travail de GFSI	Houston, Texas
Mars	Obtention de la pleine reconnaissance gouvernementale	Ottawa, Ont.
Mars	Présentation CanadaGAP – série de webinaires du MAARO sur les programmes reconnus par GFSI	Webinaire
Mars	Présentation au Comité de la salubrité alimentaire à l'assemblée générale annuelle du CCH	Winnipeg, Man.
Mars-juin	Conférences téléphoniques pour l'élaboration du Programme de compétence des auditeurs de GFSI	Webinaires
Avril	Début des audits à l'improviste de CanadaGAP	Ottawa, Ont.
Avril	Diffusion des guides de CanadaGAP en espagnol	Ottawa, Ont.
Avril	Réunion du Sous-comité sur la salubrité des aliments de l'agriculture et de l'agroalimentaire	Ottawa, Ont.
Avril	Comité de la salubrité alimentaire de l'International Federation for Produce Standards	Conférence téléphonique
Avril	Accueil de visiteurs du gouvernement de l'Indonésie en stage au Conference Board of Canada	Ottawa, Ont.
Avril	Formation de recyclage sur la Potato Sustainability Initiative (PSI)	Webinaires

Avril	Communications des commentaires de CanadaGAP sur le projet de *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*	Ottawa, Ont.
Avril	Présentation à la conférence de l'Université Brock	St. Catharines, Ont.
Avril	Participation aux réunions de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments avec l'ACIA	Ottawa, Ont.
Mai	Publication de ressources documentaires sur la conformité à la FSMA	Ottawa, Ont.
Mai	Formation de mise à niveau pour évaluateurs d'organismes d'accréditation	Webinaire
Mai	Stand de CanadaGAP à l'Expo-congrès de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes	Toronto, Ont.
Mai	Réunion du secteur et du gouvernement du Canada (ACDFL)	Ottawa, Ont.
Mai-juin	Réunion du groupe de travail sur les exigences de GFSI et conférences téléphoniques du groupe de travail sur l'échantillonnage multi-emplacements	Washington, DC
Juin	Réunions du Comité consultatif des intervenants de CanadaGAP et du Conseil d'administration	Ottawa, Ont.
Juin	Réunion annuelle des organismes de certification de CanadaGAP	Ottawa, Ont.
Juin-juillet	Assemblée générale annuelle et réunion du Conseil d'administration de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments	Ottawa, Ont.
Juillet	Audit interne du bureau de CanadaGAP	Ottawa, Ont.
Août	Réunion annuelle avec les représentants de l'American National Standards Institute	Conférence téléphonique
Septembre	Réunion semestrielle du Comité de la salubrité alimentaire de l'ACDFL	Conférence téléphonique
Septembre	Présentation d'une lettre de reconnaissance par le président de l'ACIA	Ottawa, Ont.
Sept.-oct.	Participation aux réunions d'I.E. Canada	Toronto, Ont.
Sept.-oct.	Réunion du groupe de travail sur les exigences de GFSI pour l'évaluation comparative	Conférences téléphoniques
Octobre	Présentation à l'International Accreditation Forum	Vancouver, C.-B.
Oct.-nov.	Réunion annuelle avec les représentants du Conseil canadien des normes et audit en présence de témoins	Ottawa et Québec
Oct.-nov.	Lancement du nouveau site Web de CanadaGAP	Ottawa, Ont.
Novembre	Réunion du secteur et du gouvernement du Canada (ACDFL)	Ottawa, Ont.
Nov.-déc.	Soumission de la trousse documentaire pour la nouvelle évaluation comparative de GFSI	Ottawa, Ont.
Décembre	Assemblée générale annuelle de CanAgPlus et séance de planification stratégique du Conseil d'administration	Ottawa, Ont.

Sondage auprès des participants au sujet de possibles conseils d'experts

Après le succès du sondage mené auprès des participants au programme en 2016, nous avons décidé de sonder à nouveau les membres entre février et avril 2017 pour savoir ce qu'ils pensent de l'idée de CanadaGAP d'ajouter un volet « conseils d'experts » à son offre de services. Les services proposés dans le sondage comprenaient un soutien technique par téléphone ou par courriel, du tutorat individuel, des ateliers ou des visites à la ferme. Le taux de réponse au sondage a été décevant et les opinions des répondants étaient partagées. À ce jour, aucune décision n'a été prise par le Conseil concernant la réalisation de ce projet. La question sera examinée de nouveau dans le cadre d'une séance de planification stratégique. Nous remercions tous les membres qui ont pris le temps de répondre au sondage et nous sommes prêts à accueillir tout commentaire additionnel.

Changements dans les effectifs

Un certain nombre de changements dans nos effectifs en 2017 sont dignes de mention :

- L'administratrice de longue date du programme, Elizabeth Laska, prendra sa retraite le 1er décembre 2017. Elizabeth a joué un rôle important au sein de l'équipe de CanadaGAP. Elle a traité plus de 4 400 demandes d'adhésion depuis son entrée en service à notre bureau en septembre 2008. Au fil des ans, Elizabeth s'est entretenue personnellement avec presque chaque participant au programme CanadaGAP, tissant des liens solides avec des producteurs, ses interlocuteurs dans les organismes de certification, ses collègues de travail et d'autres alliés du programme. Elizabeth nous manquera beaucoup. Nous lui offrons nos meilleurs vœux pour sa retraite!
- CanadaGAP est fier d'accueillir Samantha Townsend en tant que nouvelle administratrice du programme. Samantha sera prête à assumer son nouveau rôle au moment du départ à la retraite d'Elizabeth, qui a commencé à la former au début de l'automne.
- Un nouveau poste à temps plein de coordonnateur des auditeurs a été créé cette année à CanadaGAP. Justine Payne exerce ses nouvelles fonctions de façon très compétente. Son rôle consiste à gérer des activités tel que la formation des auditeurs, l'approbation de nouveaux auditeurs, les formations d'appoint et les examens, et à effectuer d'autres tâches de coordination visant à assurer la compétence des auditeurs CanadaGAP.

Participation au programme

Plus de 3 100 producteurs participent maintenant au programme CanadaGAP. Le tableau ci-dessous montre l'augmentation d'une année à l'autre du nombre de producteurs inscrits. Les taux de croissance indiqués tiennent compte des retraits du programme, qui peuvent être justifiés par des changements dans les activités agricoles du producteur, un départ à la retraite, l'interruption volontaire de la certification, etc.

Croissance de la participation au programme CanadaGAP d'une année à l'autre

Année (sept. – août)	Nombre de producteurs	Augmentation	Taux de croissance
2008-2009	537	537	100 %
2009-2010	781	244	31 %
2010-2011	1879	1098	58 %
2011-2012	2204	202	10 %
2012-2013	2440	236	9 %
2013-2014	2526	86	3 %
2014-2015	2927	401	14 %
2015-2016	3042	115	4 %
2016-2017	3127	89	3 %

Tendances en matière de participation

Voici les principales tendances observées en 2017 :

- Le taux de croissance de la participation à CanadaGAP a connu un ralentissement au cours de la dernière année, se situant à 3 %. Il y a eu un nombre considérable de départs à la retraite et de ventes de fermes agricoles en 2016-2017, en raison du vieillissement des producteurs. Toutefois, la hausse des adhésions a continué de compenser les retraits du programme.

- Pour la première fois, la plus forte croissance du taux de participation dans les provinces a eu lieu en Alberta, grâce à l'adhésion au programme de plusieurs nouveaux producteurs de camerises. L'Ontario se situe au second rang, en raison surtout de l'inscription à l'option C des producteurs de pommes de terre et des activités de remballage et de commerce en gros. De légères hausses ont aussi été observées dans certains secteurs de l'industrie au Québec et en Colombie-Britannique, les emballeurs et transformateurs cherchant de plus en plus à s'approvisionner auprès de producteurs certifiés.

- Les adhésions à l'option D pour les activités de remballage, de commerce en gros et de courtage continuent d'augmenter, en hausse de près de 20 % par rapport à l'année dernière.

- La participation des producteurs des États-Unis au programme est également en hausse. CanadaGAP attire des fermiers américains qui se regroupent pour essayer d'obtenir la certification.

- La Colombie-Britannique est la province qui compte toujours la proportion la plus élevée d'inscrits, à savoir 37 % de l'ensemble des producteurs certifiés par CanadaGAP. Ce nombre est en baisse par rapport au sommet de 42 % atteint en 2016 à ce chapitre.

- La participation au cycle d'audit de quatre ans s'est stabilisée, le nombre de participants aux options A1 et A2 ayant très peu changé depuis l'an dernier. Environ 25 % de de toutes les fermes certifiées par CanadaGAP sont inscrites à ces options de certification.

- Pour la première fois cette année, les exploitations inscrites à l'option C (audit annuel) représentent plus de la moitié des participants au programme, soit 52 % de toutes les entreprises certifiées.

- La proportion des producteurs inscrits à une option de certification de groupe a légèrement baissé, représentant 21 % de toutes les inscriptions, comparativement à 24 % l'an dernier.

- Pour faciliter l'analyse des tendances en matière de participation, nous avons réparti les résultats en cinq groupes de cultures :
    - Fruits de verger et de vigne
    - Légumes de plein champ
    - Pommes de terre
    - Petits fruits
    - Produits de serre

  Le pourcentage total d'inscriptions à CanadaGAP est de 100 %. Le pourcentage de chaque groupe est présenté dans le tableau ci-dessous ainsi que dans le document sur les données statistiques, notamment par province, qui est annexé au rapport annuel.

Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures

Données fondées sur le nombre de producteurs	**Fruits de verger et de vigne**	**Légumes de plein champ**	**Pommes de terre**	**Petits fruits**	**Produits de serre**	**Remballage, commerce en gros et courtage**	**Participation totale à CanadaGAP**
Pourcentage de participants en 2017	24 %	25 %	19 %	21 %	8 %	3 %	100 %
À titre de comparaison :							
2016	30 %	24 %	18 %	20 %	8 %	Aucunes données	100 %
2015	33 %	23 %	18 %	18 %	8 %	Aucunes données	100 %
2014	35 %	24 %	18 %	15 %	8 %	Aucunes données	100 %

Données valides au 31 août 2017

- La comparaison des données de 2014 à 2017 présentées dans le tableau ci-dessus montre deux tendances claires : une stabilité dans les secteurs des pommes de terre, des produits de serre et des légumes, et une diminution relative dans les fruits de verger et de vigne, qui est en lien direct avec les gains relatifs dans le secteur des petits fruits. L'essentiel du changement dans les proportions est attribuable à l'industrie fruitière en Colombie-Britannique.

- En examinant les tendances au cours de 2016-2017, on constate que la participation proportionnelle a très peu changé dans les divers groupes de culture.
    - Le secteur des fruits de verger est celui dans lequel la participation a diminué le plus, passant de 30 %, en 2016, à 24 %, en 2017.
    - Une partie de cet écart provient des nouvelles inscriptions d'exploitations de remballage, de commerce en gros et de courtage, qui représentent maintenant 3 % de toutes les entreprises certifiées par CanadaGAP.
    - La participation dans le secteur des légumes combinés a augmenté à 19 %, soit une légère hausse comparativement à 18 % en 2016.
    - Les taux de participation sont stables depuis 2015 dans les secteurs des produits de serre et des légumes-feuilles, à savoir 8 % et 6 %.

Tendances en matière d'audits

- *Nombre d'audits du programme CanadaGAP (pour les options A1, A2, C, D et les systèmes de gestion de groupe)*

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Nbre d'audits rapportés	1538	1390	1270	1037	1031	771	557

Période visée : du 1er septembre au 31 août

- De plus, chaque année, environ 100 fermes appartenant à un groupe font l'objet d'un audit.

- *Résultat moyen à l'audit selon le groupe de cultures*

Groupe de culture	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Pommes de terre	93,84	94,36	94,03	94,19	92,54	93,19	92,88
Produits de serre	95,55	95,98	96,63	92,40	94,80	95,16	95,07
Fruits de verger et de vigne	93,97	93,20	91,92	89,19	92,71	88,99	89,77
Légumes-feuilles et crucifères	93,97	94,41	94,40	91,76	92,43	90,35	89,42
Petits fruits	92,44	92,30	90,17	90,91	92,71	91,11	90,91
Légumes combinés	92,86	94,11	94,01	92,85	93,40	91,52	90,96
Moyenne globale	**93,24**	94,04	92,84	92,70	92,81	91,65	91,83

Période visée : du 1er septembre au 31 août

- À 93,24 %, le résultat moyen global des audits est légèrement inférieur en 2017 par rapport au sommet atteint l'an dernier, mais il demeure plus élevé que celui de toutes les années précédant 2016. **Nous félicitons tous les participants au programme CanadaGAP pour leur détermination à maintenir et à améliorer leur programme de salubrité alimentaire.**

- Tendances : les résultats moyens par groupe de culture sont demeurés stables au cours des dernières années. Les secteurs des fruits de verger et de vigne et des petits fruits continuent d'afficher une tendance à la hausse pour ce qui est des résultats d'audits.

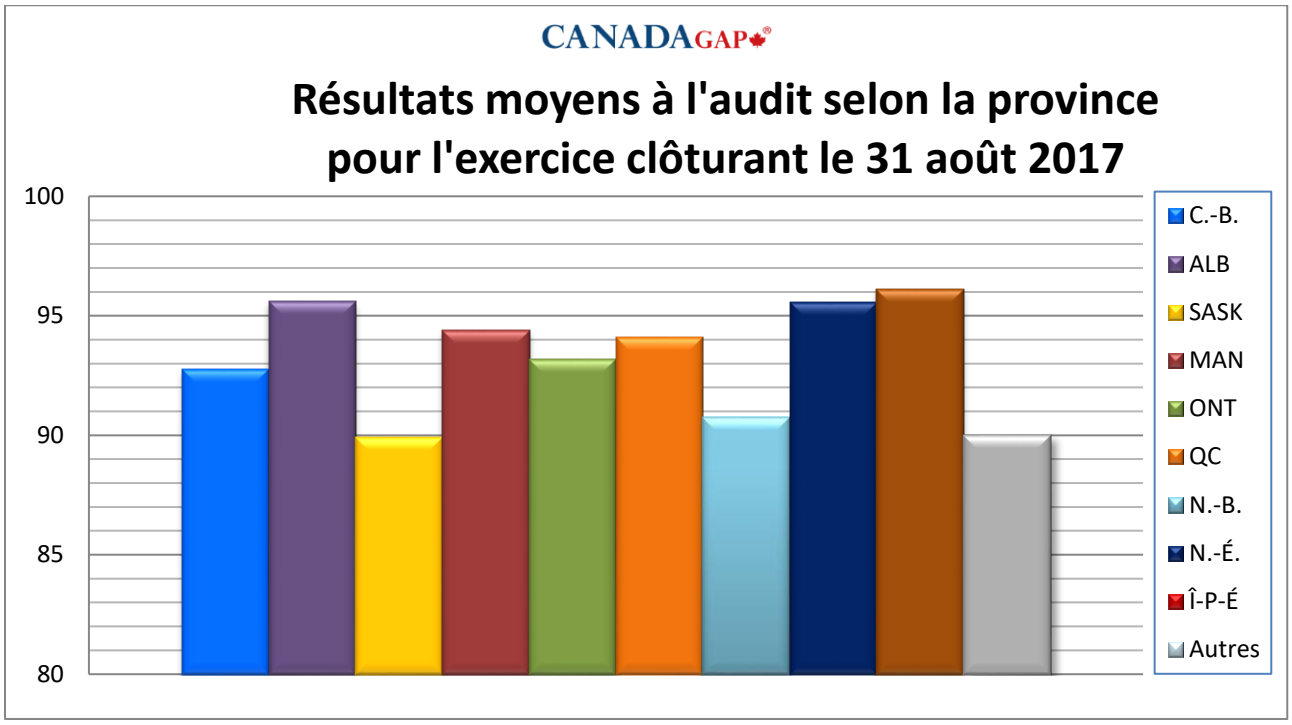

Programme d'audit aléatoire

CanadaGAP offre aux entreprises les options de certification A1 et A2, qui comportent un cycle d'audit de quatre ans. Pour obtenir la certification, l'entreprise doit subir avec succès un audit complet sur place au cours de la première année du cycle. Afin de maintenir la certification au cours des trois années subséquentes, elle peut être choisie au hasard pour un audit annuel, chaque année ou une seule fois. Pour chaque année où son entreprise n'est pas choisie, l'exploitant doit signer une déclaration et réaliser une autoévaluation à l'intention de l'organisme de certification afin de montrer que son exploitation continue de répondre aux exigences du programme.

Le tableau suivant compare les résultats des audits prévus à ceux des audits aléatoires depuis 2010. Les données se rapportant aux audits aléatoires réalisés en 2017 seront disponibles en 2018.

Résultats aux audits aléatoires pour les options A1 et A2 de CanadaGAP

Année	**Résultats moyens (%) aux audits prévus aux 4 ans**	**Résultats moyens (%) aux audits aléatoires[1]**
2010	93,85	95,21
2011	91,28	90,72
2012	87,56	90,65
2013	91,85	91,55
2014	90,14	91,92
2015	91,03	93,50
2016	91,16	88,05

[1] Ces données mises à jour ont été compilées à partir d'anciens rapports annuels.

Les mesures instaurées par CanadaGAP en 2016 pour rationaliser la distribution de documents aux producteurs inscrits à l'option A1 ou A2 s'avèrent efficaces. Les listes de contrôle pour la déclaration annuelle et l'autoévaluation leur sont désormais envoyées à deux périodes distinctes de l'année. Les producteurs de pommes de terre reçoivent un exemplaire des formulaires durant l'été, pour qu'ils puissent les remplir au début de la récolte. Tous les autres producteurs inscrits à l'option A1 ou A2 reçoivent ces documents en mars, de façon à ce qu'ils puissent faire coïncider leur autoévaluation avec le cycle de production du printemps, de l'été ou de l'automne.

Organismes de certification

CanadaGAP a recours aux services de trois organismes de certification autorisés à réaliser des audits :

- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- NSF Canada Ag (comprend le sous-traitant Gestion Qualiterra au Québec)
- SGS Canada

Programme d'intégrité pour la surveillance des organismes de certification

Le programme de surveillance de l'intégrité des organismes de certification de CanadaGAP comporte les éléments suivants :

- Une réunion obligatoire avec chaque organisme de certification afin de procéder à l'évaluation annuelle du rendement

- La surveillance des normes de services énoncées dans les contrats de licence qui font l'objet de rapports chaque année
- L'audit des bureaux des organismes de certification, y compris tous les fournisseurs de services sur un cycle de cinq ans (BNQ : 2013, NSF : 2014, SGS : 2015, Gestion Qualiterra : 2016; BNQ prévu pour 2018)
- Le contrôle ponctuel des rapports d'audit (au moins un par année pour chaque auditeur)
- La participation de CanadaGAP à des séances où les auditeurs obtiennent des mises à jour et sont informés des exigences du programme et de l'évaluation. Nous avons ainsi l'occasion de prendre connaissance du rendement des auditeurs, des lacunes dans leurs connaissances, etc.
- Des audits en présence de témoins. Notre objectif est de voir chaque auditeur au moins une fois au cours du cycle de cinq ans (2011 – Ontario; 2012 – C.-B. et Alberta; 2013 – Atlantique; 2014 – Manitoba et Ontario; 2015 – Québec; 2016 – Québec; 2017 – Ontario; 2018 – C.-B. : projeté)
- Des examens de mise à niveau pour les auditeurs, offerts pour la première fois en 2014, ont lieu tous les deux ans en vue d'assurer le maintien des connaissances des exigences du programme CanadaGAP. En 2016, tous les auditeurs CanadaGAP actifs ont dû assister à une présentation de formation sur le Web avant de faire l'examen.
- La surveillance et le suivi continu des plaintes.

Auditeurs de CanadaGAP

- Le bassin d'auditeurs CanadaGAP compte aujourd'hui 44 personnes qualifiées et actives (c'est-à-dire qui travaillent actuellement pour un organisme de certification). Ils représentent 16 % des personnes ayant suivi le cours d'auditeur de CanadaGAP et 25 % de celles qui l'ont réussi.

Auditeurs par région :

	Ouest	Ontario	Québec	Atlantique	É.-U.	Total
Nombre d'auditeurs	14	10	13	5	2	44
Pourcentage	32 %	22 %	30 %	11 %	5 %	100 %

- **Formation de nouveaux auditeurs CanadaGAP**

Sommaire des cours de formation d'auditeurs de CanadaGAP

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	Total depuis 2008
Nombre de personnes ayant terminé le cours de formation d'auditeurs de CanadaGAP	27	16	61	27	28	23	**275**
Nombre de personnes ayant réussi le cours	18	9	35	13	16	19	**179**
Pourcentage de personnes ayant réussi le cours	67 %	75 %[1]	57 %	48 %	57 %	83 %	**65 %**
Nombre de séances de formation d'auditeurs	4	4	6	3	5	3	**40**

[1] Seize personnes ont suivi le cours en 2016; quatre d'entre elles étaient inscrites en tant qu'auditeurs libres.

Formation et examens de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP

Des examens de mise à niveau pour les auditeurs, offerts pour la première fois en 2014, ont lieu tous les deux ans en vue d'assurer le maintien des connaissances des exigences du programme CanadaGAP, dont celles qui sont mises en place depuis peu. À la fin de 2016, CanadaGAP a offert aux auditeurs un webinaire de mise à niveau conjointement avec l'examen. Tous les auditeurs actifs ont assisté au webinaire et ont tenté de faire l'examen. Le webinaire et l'examen ont aussi été mis à la disposition des personnes qui ont terminé la formation des auditeurs CanadaGAP avec succès et qui désirent maintenir leur statut.

En 2016, 81 % des auditeurs CanadaGAP ont réussi l'examen. Un des auditeurs se retirait de ses fonctions, alors il ne désirait pas renouveler son attestation. Les auditeurs qui n'ont pas réussi, mais qui souhaitaient continuer de faire des audits ont dû se requalifier en se soumettant à une formation additionnelle de CanadaGAP et à un nouvel examen.

	Auditeurs actifs	Autres apprentis
Nombre d'auditeurs qui ont fait l'examen de mise à niveau en 2016	43	9
Nombre d'auditeurs qui ont réussi l'examen de mise à niveau	35	3

Que nous réservera 2018?

- Nouvelle évaluation comparative de GFSI selon la version 7
- Mise en œuvre du programme sur la compétence des auditeurs de GFSI
- Entrée en vigueur du projet de *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*
- Mise à jour des guides 2018 – publication en janvier, entrée en vigueur des modifications pour les audits commençant le 1er avril
- Promotion soutenue de CanadaGAP au Canada et à l'étranger

Rapport préparé par

Heather Gale, directrice générale
Programme CanadaGAP, CanAgPlus

CANADAGAP®
Salubrité des fruits et légumes frais

CanadaGAP

Données statistiques relatives au programme

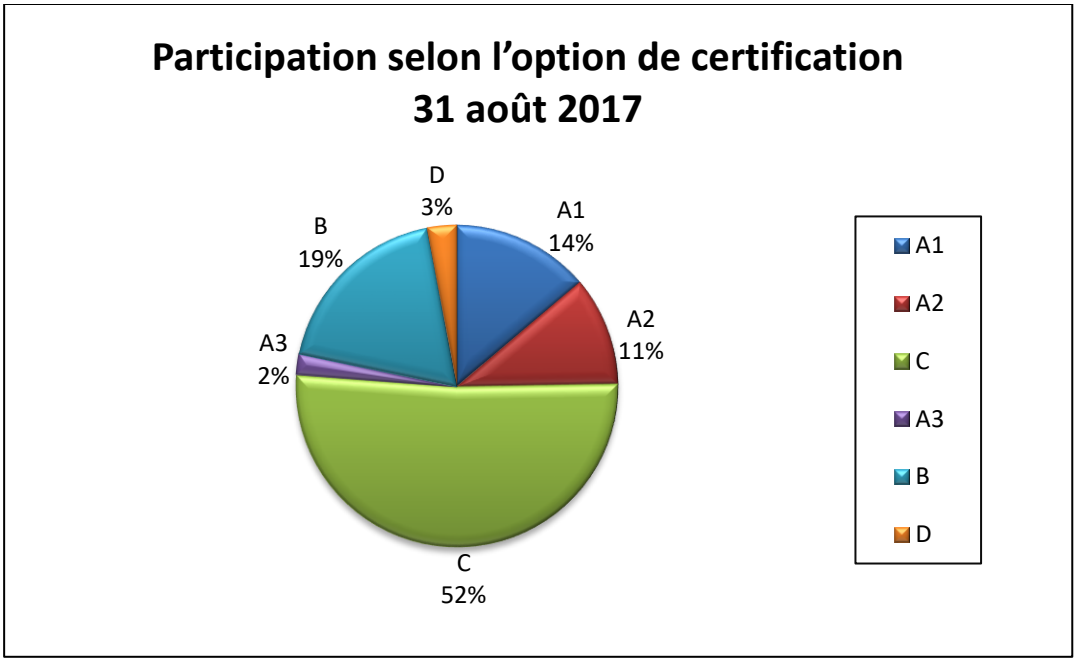
Participation selon l'option de certification
31 août 2017
D
3%
A1
14%
B
19%
A2
11%
A3
2%
C
52%
A1
A2
C
A3
B
D

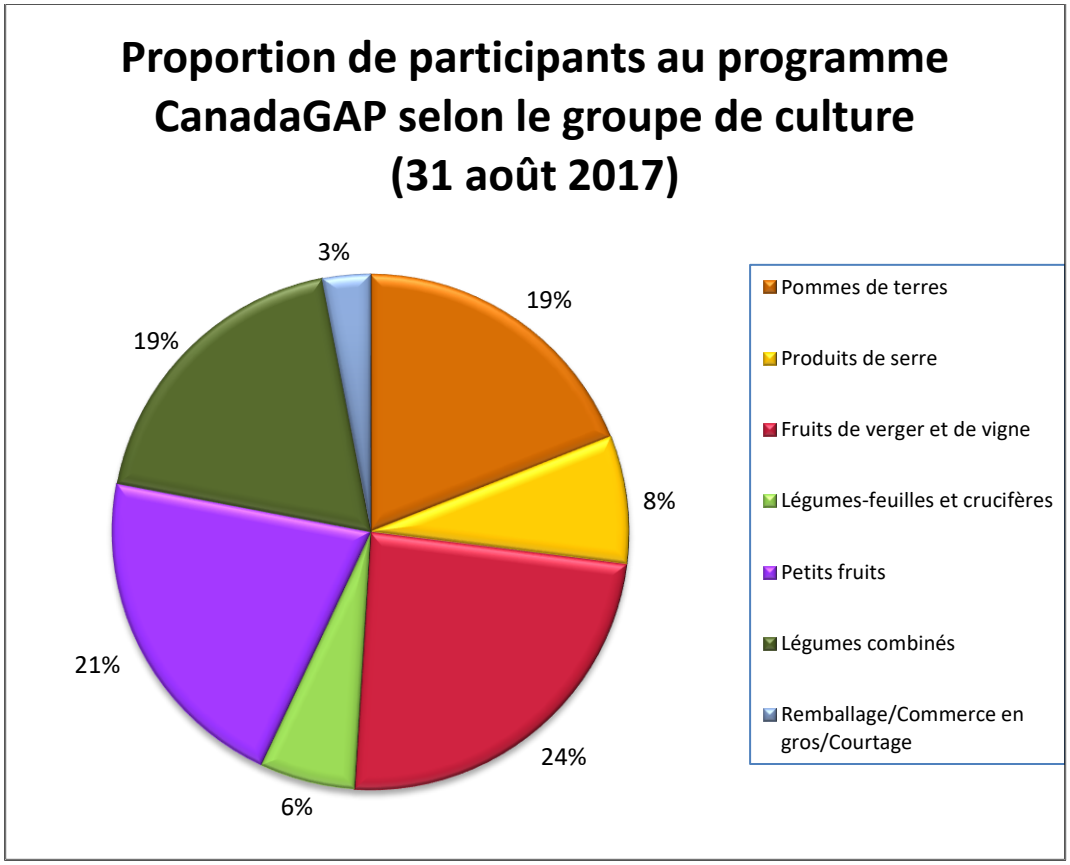
Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de culture (31 août 2017)
3%
19%
19%
8%
21%
24%
6%
Pommes de terres
Produits de serre
Fruits de verger et de vigne
Légumes-feuilles et crucifères
Petits fruits
Légumes combinés
Remballage/Commerce en gros/Courtage

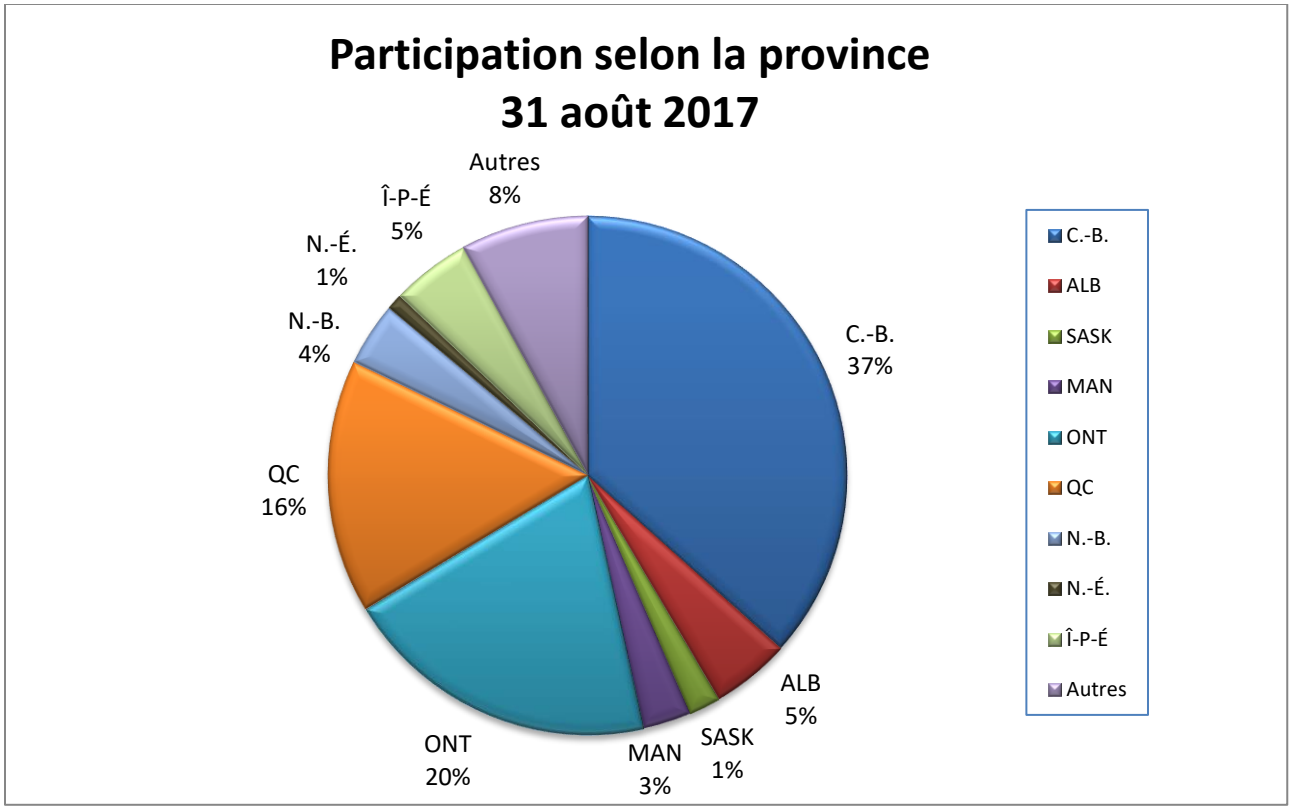
Participation selon la province
31 août 2017
Autres 8%
Î-P-É 5%
N.-É. 1%
N.-B. 4%
QC 16%
ONT 20%
MAN 3%
SASK 1%
ALB 5%
C.-B. 37%
C.-B.
ALB
SASK
MAN
ONT
QC
N.-B.
N.-É.
Î-P-É
Autres

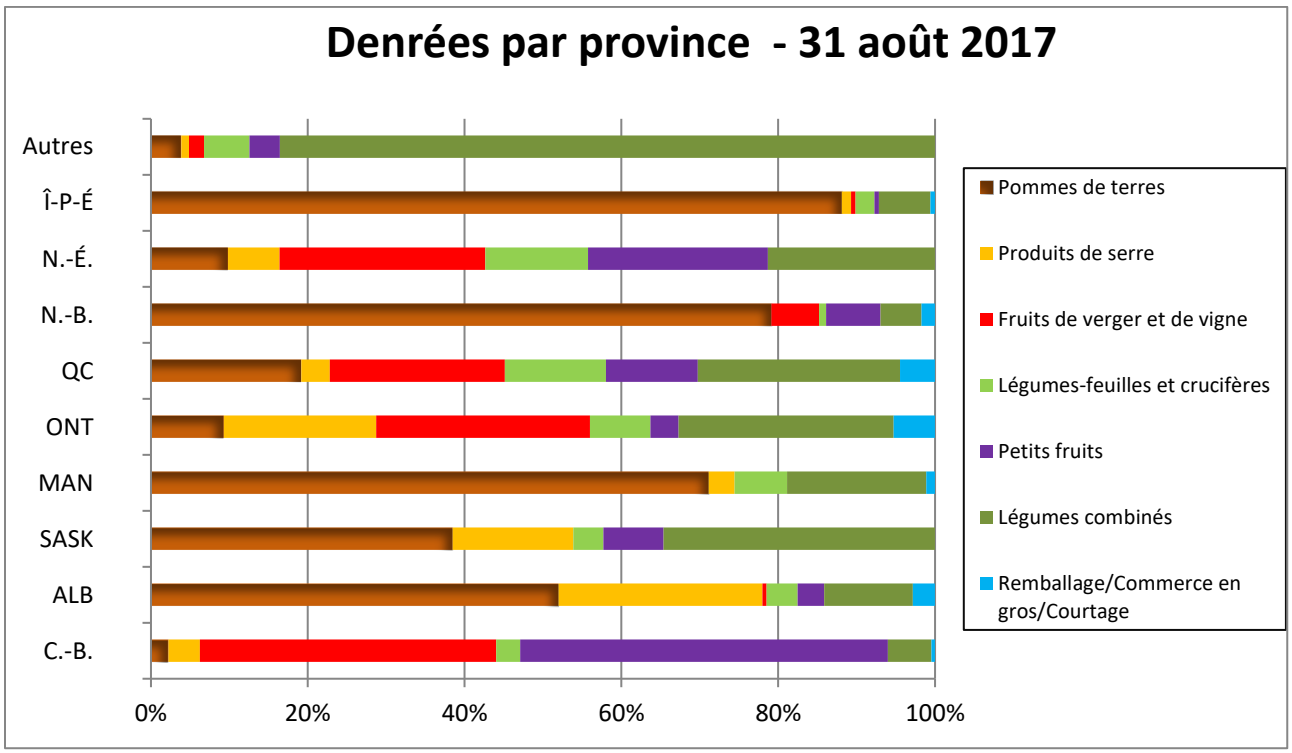
Denrées par province - 31 août 2017
Autres
Î-P-É
N.-É.
N.-B.
QC
ONT
MAN
SASK
ALB
C.-B.
0%
20%
40%
60%
80%
100%
Pommes de terres
Produits de serre
Fruits de verger et de vigne
Légumes-feuilles et crucifères
Petits fruits
Légumes combinés
Remballage/Commerce en gros/Courtage